
États financiers de La Fondation du Musée McCord

31 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-9

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
La Fondation du Musée McCord

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation du Musée McCord (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons provenant de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les registres de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de (l'insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2018 et 2017, aux actifs à court terme aux 31 mars 2018 et 2017, et aux actifs nets aux 31 mars 2018 et 2017 et au 1^{er} avril 2016. Notre rapport sur les états financiers de l'exercice précédent comportait la même réserve.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 21 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

La Fondation du Musée McCord

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Produits			
Campagnes de financement			
Campagne de financement annuelle		227 007	261 097
Dons majeurs		627 750	475 250
Activités de financement		989 620	911 245
Revenus de placement	4	527 961	3 473 989
		2 372 338	5 121 581
Charges			
Honoraires de gestion de portefeuille		122 291	106 571
Administration		337 294	306 545
Campagnes de financement			
Campagne de financement annuelle		30 029	26 172
Activités de financement		286 390	263 642
Reconnaissance des donateurs		30 381	14 386
Campagne de capital		132	42 426
Contributions à Le Musée McCord Stewart	7	2 191 450	1 912 306
		2 997 967	2 672 048
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(625 629)	2 449 533

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation du Musée McCord
État de l'évolution des actifs nets
 Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018			2017
	Affectations d'origine interne	Non grevés d'affectations	Dotations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	25 000	16 231 061	11 052 068	27 308 129
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	—	(625 629)	—	(625 629)
Dotations	—	—	—	—
Transfert	60 000	(60 000)	—	—
Solde à la fin	85 000	15 545 432	11 052 068	26 682 500

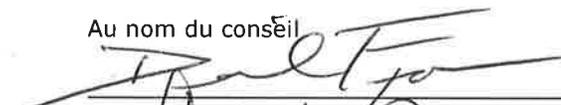
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation du Musée McCord
État de la situation financière
 au 31 mars 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		777 265	157 963
Débiteurs		137 089	115 976
Taxes à la consommation à recevoir		26 765	143 187
Frais payés d'avance		91 915	194 589
		1 033 034	611 715
Placements	3	26 363 899	27 147 490
		27 396 933	27 759 205
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		21 420	33 162
Somme à payer à Le Musée McCord Stewart		25 579	38 034
Produits reportés		667 434	379 880
		714 433	451 076
Engagements	5		
Actifs nets			
Grevés d'affectations d'origine interne		85 000	25 000
Non grevés d'affectations		15 545 432	16 231 061
Dotations		11 052 068	11 052 068
		26 682 500	27 308 129
		27 396 933	27 759 205

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur
 , administrateur

La Fondation du Musée McCord
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(625 629)	2 449 533
Ajustement pour :		
Variation de la juste valeur des placements	542 751	(2 636 873)
	(82 878)	(187 340)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(21 113)	(16 643)
Taxes à la consommation à recevoir	116 422	(32 344)
Frais payés d'avance	102 674	(166 666)
Créditeurs et charges à payer	(11 742)	3 179
Somme à payer à Le Musée McCord Stewart	(12 455)	(93 473)
Produits reportés	287 554	70 589
	378 462	(422 698)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(10 196 540)	(1 798 001)
Cession de placements	10 437 380	2 243 111
	240 840	445 110
Augmentation nette de l'encaisse	619 302	22 412
Encaisse au début	157 963	135 551
Encaisse à la fin	777 265	157 963

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation du Musée McCord (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif. La Fondation a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en 1993 et est une œuvre de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les objectifs de la Fondation sont de solliciter, de recevoir ou de collecter des fonds grâce à des dons, des héritages ou d'autres contributions similaires en argent, placements ou autres biens meubles ou immeubles, afin de financer ou de distribuer des fonds à Le Musée McCord Stewart.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en appliquant la méthode du report pour comptabiliser les apports et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constataion des produits

Les apports non grevés d'affectations sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les apports grevés d'affectations sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les produits de campagne de financement sont constatés lorsque les événements ont lieu. Les produits pour des événements qui sont reçus à l'avance sont inclus dans les produits reportés.

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsque gagnés.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir de la confirmation de la juste valeur reçue du gestionnaire de fonds auprès de qui les placements sont négociés. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements

	2018		2017	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Total des placements gérés				
Encaisse	53 817	53 817	88 660	88 660
Fonds communs du marché monétaire	470 970	471 224	290 600	290 793
Fonds communs à revenu fixe	5 814 096	5 907 553	5 280 594	5 190 543
Fonds communs d'actions canadiennes	12 036 669	11 758 713	12 976 027	11 730 347
Fonds communs d'actions étrangères	7 988 347	7 463 821	8 511 609	6 773 551
	26 363 899	25 655 128	27 147 490	24 073 894

4. Revenus de placement

	2018	2017
	\$	\$
Revenus distribués	1 070 712	837 116
Variation de la juste valeur	(542 751)	2 636 873
	527 961	3 473 989

5. Engagements

Dans le cadre de l'accord de fusion signé le 30 juin 2013 par Le Musée McCord Stewart (précédemment Le Musée McCord d'histoire canadienne et Le Musée David M. Stewart), la Fondation s'est engagée à financer Le Musée McCord Stewart pour un montant annuel d'au moins 4,25 % de ses placements ainsi qu'à transférer le résultat net des activités de collecte de fonds à Le Musée McCord Stewart.

5. Engagements (suite)

Durant l'année 2017, Le Musée McCord Stewart (le « Musée ») et la Fondation ont signé un accord de financement, selon lequel la Fondation garantit ou fournit une marge de crédit d'un montant allant jusqu'à 1 500 000 \$ pour le Musée, ainsi que garantit ou fournit un montant additionnel de 600 000 \$ relatif à une marge de crédit distincte du Musée.

6. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle pouvant être causée par la variation de la juste valeur d'un placement. Les placements de la Fondation dans des fonds communs sont sujets au risque de marché qui découle des fluctuations du taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, ainsi que du degré de volatilité de ces taux et indices sur les marchés boursiers. Le risque de marché est minimisé par la diversification du portefeuille de la Fondation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Les principaux passifs financiers de la Fondation sont les créditeurs et charges à payer et la somme à payer à Le Musée McCord Stewart.

7. Opérations entre parties liées

Le 31 décembre 2017, Le Musée McCord d'histoire canadienne a fusionné avec Le Musée David M. Stewart afin de devenir Le Musée McCord Stewart. Les montants et les soldes présentés dans ces états financiers relatifs au Le Musée McCord Stewart ou au Musée comprennent les montants combinés des soldes et des opérations liés à ces précédentes entités.

Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué les contributions suivantes à Le Musée McCord Stewart :

	2018	2017
	\$	\$
Affectées		
Collections	102 500	—
Activités éducatives et culturelles	165 250	1 750
	267 750	1 750
Non affectées		
Résultat net des activités de collectes de fonds	790 700	859 656
Distribution de revenus provenant des dotations	1 133 000	1 050 900
	1 923 700	1 910 556
	2 191 450	1 912 306

Un montant d'une valeur nulle (10 427 068 \$ en 2017) reçu de Le Musée McCord Stewart est inclus à l'état de l'évolution des actifs nets à titre de dotations.

En 2018, la Fondation a amassé 264 000 \$ au nom du Musée permettant ainsi aux donateurs de bénéficier du crédit d'impôt additionnel de Revenu Québec pour un don important en culture. Ces fonds ont été donnés directement au Musée et ne figurent pas dans les états financiers de la Fondation.

